

Source : /AL/ALAC/CO/0113/1

À : Sally Costerton – Conseillère principale du président – Engagement des parties prenantes mondiales

CC : Steve Antonoff – Directeur des ressources humaines

CC : Sébastien Bachollet

CC : Personnel d'At-Large

Chère Sally,

Je viens vers vous concernant un sujet de préoccupation permanent pour l'ALAC et plus particulièrement, une situation où votre orientation et votre aide s'avéreraient fort utiles.

De manière générale, la question concerne la prise en charge des frais de déplacement pour ALAC et At-Large. Malgré les interminables discussions et négociations à ce sujet, il s'agit d'une question pour laquelle il nous faut malheureusement nous battre encore et toujours. At-Large est le seul groupe de parties prenantes de l'ICANN qui, à quelques rares exceptions, n'est pas en mesure de financer sa participation, et notamment les frais de déplacement de ses membres, sans le soutien de l'ICANN. La plupart de nos participants actifs ne travaillent pas pour l'industrie des noms de domaine et rares sont ceux employés par des organisations liées à Internet. Nous tous consacrons généreusement notre temps, avec souvent des pertes non négligeables d'autres revenus, au bénéfice de l'ICANN. Mais les frais réels à notre charge dépassent généralement nos capacités.

Au fil des années, nous avons beaucoup travaillé pour en convaincre la Direction de l'ICANN, et dans une large mesure, nous y sommes parvenus. Ainsi, nous avons été épargnés de la menace de réduction des remboursements des frais de déplacement pour les réunions de l'ICANN et avons récemment bénéficié de la prise en charge des frais de déplacement pour la réunion de l'IGF à Bakou. Nous en sommes reconnaissants.

Or, nous sommes régulièrement confrontés à des situations où nous sentons que nos besoins ne sont pas satisfaits.

Nous constatons que les règles pour le voyage à Beijing s'avèrent problématiques pour certains de nos participants, dans la mesure où les faibles économies qu'elles peuvent procurer à l'ICANN donnent lieu à de tels désagréments que certains voyageurs envisagent la possibilité de ne pas y participer.

Pendant plusieurs années, le Comité exécutif de l'ALAC (ExCom) s'est réuni à l'issue de la semaine « formelle » de réunions de l'ICANN. Alors que le Conseil d'administration de l'ICANN se réunissait le vendredi matin, l'ExCom le faisait le vendredi après-midi. Les réunions finissaient généralement vers 16h00 et nos membres, qui avaient commencé leur semaine de travail le dimanche matin ou même avant, avaient le droit de partir samedi matin.

À Toronto, étant donné qu'aucune réunion formelle n'était prévue pour la journée du vendredi, l'ExCom s'est réuni vendredi matin. Certains participants ont eu le droit de partir samedi mais la plupart d'entre nous a dû partir vendredi, en dépit de tout calendrier raisonnable de vols de départ. Dans mon cas particulier, j'ai fini par payer mon propre hôtel vendredi, afin de pouvoir bénéficier d'un départ moins précipité.

Pour Beijing, nous avons tous été informés que le départ vendredi sera obligatoire. Il s'agit bien d'une disposition, à l'égard de laquelle on pourrait demander une « dérogation », qui pourrait à son tour être accordée ou pas. L'ExCom, intégré sans doute par les membres d'At-Large les plus dévoués et certainement par ceux qui y consacrent la plus grande partie de leur temps et de leurs efforts, trouve ce processus inacceptable. En effet, devoir demander une date de départ raisonnable après une LONGUE semaine de travail n'est pas dans l'ordre normal des choses, compte tenu, notamment, de la vaste diversité culturelle de nos délégués.

Des exceptions au cas par cas ont dû être demandées par les membres de l'ExCom. Pour certaines cultures, de telles demandes sont considérées irritantes mais acceptables. Dans d'autres, la demande d'une telle extension fait d'autant plus honte que la possibilité de refus est réelle.

Les membres du personnel de l'ICANN se voient souvent accorder le privilège de partir le lendemain de leur dernière journée de travail, ou bien de garder leurs chambres d'hôtel jusqu'à leur départ réel de l'hôtel, si celui-ci a lieu en fin de journée (au lieu de devoir quitter les chambres tôt le matin, avant leur première réunion). Manifestement, on voit ici une certaine flexibilité. Les bénévoles d'At-Large ne bénéficient pas actuellement de la même courtoisie. De plus, dans le passé, lorsque les membres du Conseil de la GNSO avaient le droit de rester aux sessions du vendredi (un droit souvent non accordé à l'ALAC), ils bénéficiaient toujours d'un départ le samedi.

Un autre problème récurrent à cet égard est celui des bénévoles qui, après avoir traversé la moitié du globe en classe économique, arrivent à l'hôtel le soir ou même après minuit, et sont censés être présents (vraisemblablement reposés et prêts à travailler) le lendemain matin de bonne heure. Une fois de plus, l'ICANN est capable de voir les bénéficiaires de permettre à ses employés de se reposer avant de commencer une semaine de travail exténuante, alors que très souvent, cette courtoisie n'est pas au rendez-vous lorsqu'il s'agit des bénévoles.

Les bénévoles d'At-Large constituent un groupe dévoué, travaillant un nombre incalculable d'heures à la maison et consacrant plus de 10 heures par jour à des réunions qui s'étendent sur 5 et 6 jours. Il y a sans doute des gens qui cherchent à profiter de toute éventuelle faille pour se faire financer des vacances par l'ICANN. Si le personnel de l'ICANN considère que c'est le cas de certains membres d'At-Large, je me mets à leur disposition pour travailler à leur côté afin d'éviter que cela ne se produise. Demander un traitement spécial n'empêche pas d'être traité avec le respect professionnel que l'on mérite. Le manque de flexibilité, ne serait-ce que minimale, à l'égard des plannings de voyage est à l'origine d'un profond ressentiment chez nos membres, qui a conduit à plusieurs d'entre eux à nous informer qu'ils ne se rendraient pas à la prochaine réunion de l'ICANN si ces économies de bout de chandelle (oui, c'est le terme utilisé) se poursuivaient.

Pour résumer : merci de bien vouloir reconsidérer les règles afin de prévoir une certaine flexibilité qui permette aux membres d'arriver le vendredi au lieu du samedi avant le début de la semaine de réunions de l'ICANN et la journée de 10 heures de travail du dimanche, et aux membres d'At-Large de repartir le lendemain de leur dernier jour de travail, à l'issue de la semaine de réunions de l'ICANN.

J'attends avec intérêt la suite que vous voudrez bien donner à la présente.

Cordialement,

Olivier MJ Crépin-Leblond
Président d'ALAC